Hebdo Canada

Ottawa Canada

Volume 10, No 3 le 20 janvier 1982

Le Blocadren: nouvel espoir pour les victimes d'infarctus	1
Ouverture d'un CEC à Chisasibi	2
Le Canada apporte une aide d'urgence à l'Éthiopie	2
Aide aux employés de maison	2
Ratification d'une convention sur la pollution atmosphérique	3
Le Canada et la situation en Pologne .	3
Le Canada, champion du monde de hockey junior	3
	4
Prix Olivar-Asselin 1981	4
Création d'une Conférence des études canadiennes	5
Accord do mant	5
Le gouvernement investit dans le projet	5
Damies de l	6
A	6
39 matches, 50 buts	6
Nouveaux locaux pour le Centre universitaire canadien à Rome	6
Les coopératives au Sénégal	6
La chronique des arts	7
Nouvelles brèves	8

Le Blocadren: nouvel espoir pour les victimes d'infarctus

Le gouvernement canadien a homologué, dernièrement, un nouveau médicament, découvert à Montréal, qui réduit les risques de mort chez les victimes d'infarctus du myocarde ayant survécu à la phase aiguë de la crise.

C'est la première fois qu'un pays homologue ce médicament, le Blocadren, pour la prévention des crises cardiaques.

Découverte du Blocadren

La découverte du Blocadren remonte aux années 60, période où les études cliniques démontraient, de façon de plus en plus évidente, que trois personnes sur dix étaient atteintes d'hypertension sans le savoir.

C'est aux Laboratoires de Merck Frosst Canada Inc., à Kirkland, en banlieue de



Le Dr Burton K. Wasson, dont les recherches ont mené à la découverte du maléate de timolol (Blocadren), premier "bêtabloquant" homologué pour la prévention des crises cardiaques. Le Dr Burton est originaire de Hunters Ferry (Nouveau-Brunswick).

Montréal, qu'une équipe de chercheurs dirigée par le Dr Burton K. Wasson, a découvert le Blocadren. Mis au point par les Laboratoires de recherche de Merck Sharp & Dohme, division de Merck & Co. Inc., ce médicament est, depuis 1977, commercialisé au Canada par Frosst pour le traitement de la haute tension et d'une maladie de coeur, l'angine de poitrine.

Le Dr. Wasson et son équipe, qui avaient axé leurs recherches sur le rôle du système nerveux sympathique dans la fonction cardiaque, mirent au point, vers la fin des années 60, une nouvelle substance chimique appelée maléate de timolol, commercialisée ensuite sous le nom de Blocadren.

Le maléate de timolol fait partie de la famille des "bêta-bloquants", produits qui ont la propriété de bloquer les effets de l'épinéphrine et de la norépinéphrine sur le coeur et les vaisseaux sanguins. Ces produits sont libérés quand l'organisme doit réagir à un stress.

Le début de l'action du maléate de timolol était rapide et son effet se maintenait sans à coup. La durée de son activité semblait assez prolongée pour que son administration soit facile pour le malade.

"On se rendit compte que cette substance était particulièrement efficace à titre d'antiglaucomateux et qu'elle pouvait abaisser la tension intra-oculaire trop élevée en provoquant beaucoup moins d'irritation et d'effets secondaires que les produits existants", explique le Dr J.L. Mailloux, directeur des services médicaux de Merck Frosst.

L'infarctus du myocarde

Forme la plus courante de la crise cardiaque, l'infarctus aigu du myocarde est l'une des principales causes de mortalité dans presque tous les pays du monde. Il survient à la suite de l'interruption de la circulation sanguine dans une région du muscle cardiaque, privant ainsi cette région de l'oxygène dont elle a besoin et causant, par conséquent, la mort du tissu musculaire ainsi atteint.

Dans l'année qui suit la phase aiguë de la crise cardiaque, les possibilités de décès s'élèvent à 15 p. cent, soit 30 fois le taux moyen de mortalité. Dans les cinq années qui suivent, le taux de mortalité diminue à cinq p. cent par année.

Action du Blocadren

Le Blocadren exerce son action sur une partie du système nerveux connue sous le nom de système sympathique ou système adrénergique. Dans cette partie du système nerveux, l'activité est involontaire et s'exerce sur les fonctions des muscles involontaires de l'organisme, tels que le coeur et les vaisseaux sanguins. Blocadren réduit, en quelque sorte, une partie de l'activité du système nerveux sympathique en occupant certains des endroits où s'exercerait l'action de substances stimulatrices, bloquant ainsi la transmission des influx nerveux.

Autres études

Entre la phase de recherche fondamentale et celle de la mise au point finale de Blocadren, celui-ci a fait l'objet d'une analyse rigoureuse dans plusieurs pays du monde.

En Norvège, 20 centres hospitaliers, desservant le tiers de la population norvégienne, ont participé à une étude qui a duré 33 mois et touché 1 880 malades environ.

Les résultats, significatifs sur le plan statistique, furent publiés le 2 avril 1981.

Les auteurs de l'étude déclarent que Blocadren produit une diminution substantielle des décès et des récidives d'infarctus chez les malades qui ont survécu à la phase aiguë d'un infarctus du myocarde, lorsqu'on amorce le traitement entre le septième et le vingt-huitième jour suivant l'apparition des symptômes et si on le poursuit assez longtemps, parfois pendant 33 mois.

Le Blocadren réduit de 39,4 p. cent le taux global de mortalité chez les victimes d'infarctus du myocarde confirmé et de 49,6 p. cent le taux de mortalité dans le groupe présentant des risques élevés. Le taux de mort subite baisse de 44,6 p. cent dans tous les groupes de risque réunis et de 56 p. cent dans le groupe présentant des risques élevés.

L'étude révèle aussi que les résultats sont bénéfiques indépendamment de l'âge, du sexe, de l'usage du tabac, de la présence d'hypertension, du siège ou de l'importance de la première crise cardiaque. Les réactions défavorables sont à peu près semblables à celles que l'on rencontre avec n'importe quel autre "bêtabloquant": cas de bradycardie (pouls lent), de froideur des extrémités, d'obstruction des bronches, de faiblesse ou de fatigue plus fréquentes.

Merck Frosst

Les Laboratoires de recherche Merck Frosst, à Kirkland, se consacrent à la recherche fondamentale.

Centre de haut savoir, ils allient les disciplines et l'équipement nécessaire dans plusieurs domaines spécialisés de la recherche pharmaceutique: chimie thérapeutique, chimie organique, biochimie, immunologie, physiologie, pharmacologie, pathologie et pharmacie.

Selon le président de Merck Sharp & Dohme Canada, M. Hubert Martel, Merck Frosst a consacré, en 1980, quelque \$5 millions à la recherche pharmaceutique au Canada.

En plus de mettre au point des produits sous une forme pharmaceutique acceptable, on y fait également de la recherche appliquée en pharmacologie clinique, et on y effectue des études cliniques en phase intermédiaire et avancée.

Ouverture d'un CEC à Chisasibi

Dernièrement avait lieu l'inauguration du premier centre d'emploi du Canada (CEC) entièrement géré par des autochtones.

Le centre, qui se trouve à Chisasibi (Québec), à la Baie James, en territoire cri, servira de modèle pour l'établissement d'autres centres semblables dans le Nord et dans l'Ouest. On y dispense tous les services offerts par les CEC, ce qui comprend le counselling en emploi et le placement.

La conception de ce centre a débuté dès la signature des accords de la Baie James, a déclaré le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, M. Llyod Axworthy.

Les activités économiques qui se poursuivront à la Baie James au cours des prochaines années vont fournir aux autochtones de nombreuses perspectives d'emploi, a poursuivi le Ministre. "Je vais suivre de près l'évolution de cette initiative et je suis certain que le CEC de Chisasibi jouera un rôle de première importance en vue d'assurer aux membres de cette communauté en pleine croissance, non seulement plus d'emplois, mais de meilleurs emplois", a conclu M. Axworthy.

Le Canada apporte une aide d'urgence à l'Éthiopie

Le Canada a consenti un don de \$600 000 qui permettra au Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) d'apporter des secours d'urgence aux femmes et aux enfants des régions d'Éthiopie touchées par la sécheresse.

La subvention, versée par l'entremise de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), doit servir à élargir le programme d'immunisation contre certaines maladies transmissibles, telles que la rougeole, la tuberculose, la coqueluche, la diphtérie, le tétanos et la polio. Ces mesures s'adressent surtout à quelque 500 000 enfants et femmes enceintes vivant dans les villages nouvellement créés pour les personnes déplacées.

Aide aux employés de maison étrangers

Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, M. Lloyd Axworthy, a annoncé récemment de nouvelles mesures, prises pour aider les employés de maison étrangers travaillant au Canada à obtenir le statut de résident permanent.

Les agents de l'immigration étudieront le cas de tous les requérants, et ceux qui présentent une aptitude à devenir autonomes pourront faire une demande de résident permanent au Canada même, au moment du renouvellement de leur permis de travail.

Les employés qui ne peuvent pas encore être autonomes, ou qui se trouvent au Canada depuis moins de deux ans, auront la possibilité d'accroître leurs compétences jusqu'à ce qu'ils puissent, eux aussi, obtenir la résidence permanente.

Dorénavant, les agents de l'immigration sélectionneront les requérants admis au Canada à titre d'employés de maison, en tenant compte de leur personnalité et de leur aptitude manifeste à suivre les cours de formation ou de perfectionnement qui les aideront à devenir autonomes.

Deux ans après leur arrivée au Canada, un agent de l'immigration procédera à une évaluation des progrès accomplis en vue de déterminer s'il est possible d'entreprendre les formalités en vue d'obtenir le statut de résident permanent.

Des ententes employeurs-travailleurs assureront la formation des nouveaux travailleurs, tant de ceux qui se trouvent au Canada depuis moins de deux ans que de d

E

ceux qui ne sont pas encore aptes à devenir autonomes. On demandera aux employeurs canadiens d'accorder du temps à leurs employés de maison pour leur permettre de suivre des cours de formation ou de perfectionnement, et de contribuer au paiement des frais des cours pendant la durée de ceux-ci.

Les employés qui décideront d'abandonner ces cours ou qui échoueront obtiendront, à la fin de la deuxième année, une prolongation de leur permis de travail, à l'expiration de laquelle ils devront rentrer dans leur pays.

Ratification d'une convention sur la pollution atmosphérique

Le Canada a déposé aux Nations Unies son instrument de ratification de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance, ont annoncé le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, et le ministre de l'Environnement, M. John Roberts.

Trente-trois États membres ont signé la convention en novembre 1979 à Genève, au cours d'une réunion de haut niveau de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, dont le Canada fait partie. La convention avait été négociée sous les auspices de la Commission.

La convention entrera officiellement en vigueur 90 jours après qu'un vingtquatrième État l'aura ratifiée. Jusqu'à présent, dix États membres ont ratifié l'instrument.

Comme il s'agit de la première convention sur la pollution atmosphérique transfrontière, son adoption constitue un succès diplomatique remarquable. C'est aussi un jalon important pour l'évolution du droit de l'environnement et un document qui incite à trouver des solutions politiques et économiques acceptables, tant en Europe qu'en Amérique du Nord.

L'entente affirme la détermination des parties contractantes de limiter la pollution atmosphérique, y compris la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance. Elle prévoit l'élaboration de politiques et de stratégies propres à combattre l'émission de polluants atmosphériques, ainsi que la coopération, au titre des activités de recherche et de développement liées à la technologie de contrôle de la pollution atmosphérique. Elle prévoit, enfin, l'échange d'informations et la tenue de consultations.

Le Canada et la situation en Pologne

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, a fait la déclaration suivante concernant la situation en Pologne.

"Le 23 décembre 1981, j'ai eu un entretien fructueux avec des représentants du Canadian Polish Congress pour discuter de la situation très grave que connaît la Pologne. J'ai alors exprimé la profonde sympathie du gouvernement canadien au peuple polonais qui traverse présentement une période difficile. Nous avons également parlé de la nécessité pour le peuple polonais de résoudre ses difficultés par la voie du compromis et du consensus entre les divers groupements nationaux et ce, sans ingérence de la part d'autres nations.

"Face aux arrestations et aux détentions généralisées, nous demandons à nouveau instamment au gouvernement polonais de faire preuve de modération, de sorte que puisse se concrétiser le désir d'une reprise rapide du renouveau et de la réforme. A cet égard, nous espérons que le gouvernement polonais mettra bientôt un terme à la loi martiale et entamera immédiatement un dialogue sérieux avec

toutes les parties en présence en vue de régler la situation.

"De concert avec nos alliés, nous souhaitons avec ferveur que cessent la violence et les effusions de sang. En tant que signataire de l'Acte final d'Helsinki, le gouvernement polonais a librement assumé un certain nombre d'obligations concernant les libertés fondamentales, qui semblent maintenant nettement menacées. Pour que la confiance mutuelle soit restaurée, il est impérieux que l'on revienne rapidement aux principes fondamentaux de l'Acte."

D'autre part, le Canada a fait parvenir à la Croix-Rouge internationale une somme de \$500 000 pour aider des groupes de Polonais souffrant de la situation particulière qui règne dans leur pays. Il répond ainsi à un appel lancé par la Croix-Rouge polonaise et par la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge.

La contribution canadienne provient des programmes d'aide humanitaire de l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Elle fait suite à une subvention de \$100 000 annoncée en novembre en faveur du Congrès polonais canadien pour l'achat, le transport et la distribution de biens de première nécessité.

Le Canada, champion du monde de hockey junior



Le Canada a remporté, pour la première fois en 20 ans, le Championnat mondial de hockey junior, grâce à un match nul de 3 à 3 contre la Tchécoslovaquie, disputé le 2 janvier à Rochester (États-Unis). Le Canada a terminé le tournoi avec une fiche de six victoires et un match nul. L'entraîneur de l'équipe était M. Dave King, entraîneur des Huskies de l'Université de la Saskatchewan. Sur la photo, Mike Moller (au centre) exprime sa joie après le troisième but de l'équipe du Canada.

Plus qu'une alliance militaire, l'OTAN travaille pour la paix

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, a effectué un voyage en Europe qui l'a conduit à Bruxelles (10-11 décembre), où il a participé à la réunion ministérielle d'automne du Conseil de l'Atlantique Nord, puis en Irlande (11-13 décembre) où il a rencontré son homologue, le sénateur J.C.I. Dooge. Cette dernière visite a eu lieu dans le cadre des efforts faits par le Canada en vue d'intensifier ses contacts et ses consultations avec les pays membres de la Communauté économique européenne.

A Bruxelles, en sa qualité de président d'honneur de l'OTAN, M. MacGuigan a prononcé le discours inaugural, dont voici des extraits.

...Depuis plus de 30 ans, l'Alliance a réussi à préserver la paix en Europe et à empêcher l'Union soviétique d'empiéter sur la zone OTAN. En fait, notre politique de dissuasion a donné à l'Europe la plus longue période de paix qu'elle ait connue en ce siècle. Elle a également prouvé son utilité comme mécanisme bien structuré pour les consultations politiques et la gestion des situations de crise. En outre, l'Alliance a favorisé une plus grande coopération dans divers domaines reliés à la défense sur la base de valeurs et d'intérêts partagés...

Si nous avons raison d'être satisfaits, nous ne devons pas, toutefois, verser dans la complaisance, surtout à un moment où des couches de nos populations ne comprennent plus le rôle de l'Alliance. Il ne suffit pas de rappeler le passé. Nous devons, maintenant, faire comprendre que les membres de cette alliance recherchent également la paix. Nous devons faire comprendre que notre arsenal, nucléaire et classique, n'a pas pour but de déclencher une guerre, mais plutôt d'en empêcher une, qu'elle soit provoquée par erreur ou à dessein.

Nombreux sont ceux qui croient que la situation Est-Ouest est plus ou moins stable depuis dix ans. Il nous a semblé, pour un moment, construire des ponts avec l'Est. Nous vivions dans la décennie de la détente, les superpuissances se consultaient sur une limitation des armes stratégiques, et les négociations débutaient sur une réduction mutuelle et équilibrée des forces classiques.

Pendant cette même période, toutefois, l'Union soviétique a continué posément, mais résolument, de constituer son arsenal nucléaire et classique. Elle a montré par son invasion et son occupation continue de l'Afghanistan qu'elle est disposée à recourir à la force armée dans la poursuite de ce qu'elle croit être ses intérêts nationaux. Malheureusement, d'importantes couches de nos populations, pour qui la détente promettait d'enrayer la course aux armes nucléaires, n'ont pas saisi toute

la gravité de ces événements. Maintenant, ils sont convaincus, à tort, que c'est notre décision de moderniser nos forces nucléaires qui menace la détente, plutôt que les missiles soviétiques, l'occupation de l'Afghanistan par l'Union soviétique et la menace soviétique contre la Pologne. A vrai dire, le mouvement pacifiste est davantage le produit de la peur que de la logique.

Nous devons nous efforcer dayantage d'alléger ces craintes. Nous devons convaincre nos publics que le désarmement unilatéral accroît plutôt qu'il ne réduit le danger d'une guerre. Nous sommes d'accord avec le mouvement pacifiste: on peut et on doit arrêter la course aux armes nucléaires. Nous devons les persuader que nous ne cherchons pas la supériorité militaire pas plus que nous ne visons la parité absolue. Nous cherchons plutôt une plus grande sécurité au niveau de l'armement (nucléaire et classique) le plus bas possible... Il nous faut répondre aux angoisses du mouvement pacifiste, mais la vraie campagne de désarmement nucléaire doit être menée à la table de négociations...

Contrôle des armements

Il nous faut maintenant soutenir l'élan des initiatives de contrôle des armements dans le cadre de nos efforts pour améliorer la sécurité de l'OTAN. Nous devons être constants dans notre approche et ce, non seulement dans nos déclarations publiques, mais aussi dans notre volonté de négocier dans tous les domaines: forces nucléaires de théâtre, réduction des armes stratégiques et réductions mutuelles et équilibrées des forces. Mais, avant toute chose, nous devons maintenir notre solidarité. Sans elle, l'Union soviétique n'aurait pas été amenée à la table de négociations, et ces négociations ellesmêmes ne pourront réussir si l'Alliance ne continue pas d'appuyer pleinement sa double décision de 1979, réaffirmant par là sa solidarité.

Les événements les plus récents nous

ont appris que, au delà des problèmes techniques déjà énormes qu'il faudra surmonter dans les négociations sur le contrôle des armements, il importe, d'abord et avant tout, pour assurer le succès de ces négociations, de susciter suffisamment d'intérêt de part et d'autre, en faisant reposer cet intérêt sur la confiance mutuelle. Il faudra que les deux parties collaborent à cette fin, mais nous devons nous assurer que nous faisons tout en notre pouvoir pour combler ce fossé plutôt que de l'élargir...

L'OTAN, plus qu'une alliance militaire

Nous pouvons également faire davantage pour prouver que l'OTAN est plus qu'une alliance militaire, c'est-à-dire, qu'elle est une communauté de peuples partageant les mêmes vues, défendant des principes communs et recherchant la coopération dans l'intérêt d'une meilleure stabilité et d'un bien-être accru. Dans ce contexte, permettez-moi d'ajouter qu'il est pour moi réconfortant, comme il l'est sans doute pour vous tous, d'entrevoir l'élargissement de cette communauté par l'acceptation de l'Espagne au sein de notre Alliance...

Prix Olivar-Asselin 1981



Le prix de journalisme Olivar-Asselin a été attribué à Bernard Derome, animateur du Téléjournal et d'émissions spéciales à Radio-Canada depuis près de 12 ans.

Fondé en 1955, en hommage au journaliste, polémiste et analyste québécois Olivar Asselin, ancien président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, ce prix comporte la médaille bene merenti de patria et une bourse de \$1 500. Le Devoir.

Jean-Pierre Karsenty

Création d'une Conférence des études canadiennes

gouverneur général du Canada, M. Edward Schreyer, a annoncé l'organisation, au printemps de 1983, d'un premier colloque qui se tiendra dans le cadre de la Conférence des études canadiennes du gouverneur général, dont M. Schreyer annonçait aussi la création.

Ce colloque sera le premier d'une série dont le but est de réunir de futurs dirigeants du Canada, recrutés au sein de l'industrie, des syndicats et des gouvernements. Ces colloques auront lieu tous les trois ou cinq ans et l'âge des participants, qui représenteront toutes les régions du Canada, variera entre 25 et 40 ans.

Le Gouverneur général pense que de telles rencontres contribueront à résoudre le principal problème qui se pose au Canada, soit le manque de compréhension et les divergences entre les populations des différentes régions. "Nous avons l'un des pays les plus favorisés du monde en terme de richesses naturelles et d'espace, mais, à cause même de sa grandeur, il nous faut faire des efforts supplémentaires pour mieux nous comprendre" a déclaré M. Schreyer.

Le thème du premier colloque sera le suivant: Les Canadiens et l'évolution de la société industrielle. Sur ce thème, les participants feront l'étude et discuteront du caractère dynamique de l'industrie et de l'économie canadiennes, des changements à prévoir et de l'effet de ces changements sur la vie des familles, sur les centres de

travail et sur les communautés.

Les participants seront répartis en 13 groupes d'étude. Chacun de ces groupes comprendra de 12 à 14 membres et un coordinateur. Dans la mesure du possible, chaque participant fera partie d'un groupe chargé d'étudier les problèmes d'une région du Canada dans laquelle il n'aura ni vécu ni travaillé. Les participants devront pouvoir travailler dans les deux langues du colloque, soit l'anglais et le français.

Le gouverneur général, M. Schreyer, a conçu l'idée générale et le thème du col loque et il en sera le président. Le comité d'organisation, composé de représentants patronaux-syndicaux de toutes les régions du Canada, sera dirigé par M. William Daniel, président et chef de la direction de la société Shell Canada Limitée. M. Roland Michener, ex-gouverneur général du Canada, a accepté la présidence d'honneur.

Notons que la Conférence des études canadiennes du gouverneur général sera



M. Edward Schreyer est le vingt-deuxième gouverneur général du Canada et le cinquième Canadien à occuper ce poste. Il est, de plus, le premier gouverneur général dont les origines ne sont ni françaises ni anglaises; il est le petit-fils d'un immigrant autrichien. M. Schreyer a pris officiellement ses fonctions le 23 janvier 1979. Il fut premier ministre du Manitoba de 1969 à 1977.

modelée sur la Commonwealth Study Conference de S.A.R. le duc d'Edimbourg, dont le prestige et le succès sont reconnus.

M. Schreyer a annoncé la création de la Conférence canadienne du gouverneur général lors d'une conférence de presse, la première donnée par un gouverneur général du Canada. En réponse aux questions des journalistes, M. Schreyer a reconnu que le fait de rompre avec la tradition en convoquant une conférence de presse et celui de parrainer une conférence pourrait être le signal d'un nouveau rôle pour le gouverneur général. "Je ne crois pas que le rôle et les fonctions soient définis comme les lois des Mèdes et des Perses, qui étaient gravées dans la pierre, donc immuables,... Il y a place pour le changement et l'évolution, mais il s'agit de faire preuve d'un bon jugement pour déterminer quels changements souhaités par les Canadiens pour la fonction de gouverneur général sont compatibles avec la tradition constitutionnelle canadienne."

Accord de pêche avec la CEE

Le Canada et la Communauté économique européenne (CEE) ont signé, le 30 décembre dernier à Bruxelles, un accord de pêche à long terme.

Cet accord établit le cadre de la coopération bilatérale entre le Canada et les États membres de la CEE en matière de pêche, notamment en ce qui touche la conservation et la recherche, l'allocation des contingents de poissons et le développement de la coopération sur le plan commercial.

En vertu de l'Accord, d'une durée de six ans, le Canada bénéficiera, entre autres, de réductions substantielles des droits tarifaires prélevés par la CEE sur des quantités variables de produits dérivés de la morue, du hareng et de la sébaste. Il s'engage, d'autre part, à fournir aux bateaux de la CEE des contingents garantis des stocks qui dépassent largement les besoins canadiens.

"Je me réjouis de cette approche coopérative des relations de pêche avec la Communauté", a déclaré le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan au sujet de l'Accord.

Le chef de mission du Canada près des Communautés européennes, M. l'ambassadeur Richard M. Tait, a signé l'accord au nom du Canada.

Le gouvernement investit dans le projet SID de Vidéotron

Le gouvernement canadien investira \$750 000 dans un projet de la Vidéotron Communications Limitée, dont le siège est à Montréal

Cette somme servira à la mise au point et à l'évaluation d'une nouvelle technologie des communications par la société Vidéotron. Il s'agit d'un système d'information à domicile, mieux connu sous le nom de projet SID, décodeur "intelligent" de l'avenir.

Ce système permettra la réception des services d'information Télidon et fournira, sur demande, des pages de renseignements, emmagasinera les logiciels personnels, assurera la téléalarme et bien d'autres fonctions. Déjà la société Vidéotron distribue un journal télématique que réalise le quotidien La Presse, associé à Intervision et utilisant le système vidéotex Télidon. (Hebdo Canada, vol. 9 nº 43)

D'ici à 1986, la demande pour un tel système au Canada est évaluée à environ 1,5 million d'unités.

Remise de la canne à pommeau d'or

Le capitaine Chao Chu Chang, commandant d'un pétrolier battant pavillon panaméen, Grand Eagle, a reçu la première canne à pommeau d'or entièrement conçue et fabriquée au Québec depuis la naissance de cette coutume, au début du XIX^e siècle.

Cette canne est attribuée au capitaine du premier navire qui atteint le port de Québec au début de la nouvelle année, en provenance d'un port étranger et retournant ensuite vers un autre pays sans faire escale ailleurs au Canada.

A l'occasion de la remise du trophée, le port de Québec a rendu public un bilan préliminaire selon lequel le volume des marchandises manutentionnées, au cours des 11 premiers mois de l'année 1981, s'élevait à 16,6 millions de tonnes, soit une hausse de 7,17 p. cent par rapport à la période correspondante de 1980.

Au port de Montréal, la canne à pommeau d'or a été remise au capitaine J. Heinstman, commandant du minéralier *M/V Saba*, battant pavillon hollandais. *Le Devoir*, 5 janvier.

Animaux africains en Alberta

Par la fenêtre de l'autobus, M. Bill Cochrane montre du doigt un onagre, sorte d'âne sauvage originaire d'Asie centrale; un peu plus loin se trouvent des quous à queue blanche.

M. Cochrane et son associé, M. Walter Jerram, sont des hommes d'affaires qui, par amour des animaux, ont converti un emplacement de 73 hectares, au nord d'Edmonton, en un grand parc naturel, l'Alberta Wildlife Park.

Leur aventure a commencé il y a quelque 20 mois avec l'acquisition d'un zoo privé, qu'ils ont agrandi pour constituer un zoo abritant plus de 1 300 animaux représentant 102 espèces.

Le parc comprend des animaux nordaméricains connus, par exemple, le bison, l'orignal (élan d'Amérique), le caribou, l'ours et le cougar, de même que des espèces originaires d'Asie et d'Afrique.

"C'est la plus importante collection d'animaux d'Afrique du Canada", précise M. Cochrane.

Les enclos, entourés d'une clôture métallique, sont peuplés d'oryctéropes, de chameaux et de dromadaires, de lions et de tigres. Les cinq girafes passent l'hiver dans une grange chauffée, conçue à leur taille. L'un des animaux les plus gracieux est un jeune bubale, grande antilope d'Afrique, qui se promène avec grâce dans la ferme aménagée à l'intention des enfants.

Des clôtures métalliques remplacent les fossés que l'on voit dans les zoos modernes pour empêcher les animaux de s'enfuir. Comme l'explique M. Cochrane, le climat de la région ne permet pas l'utilisation d'un tel système: dès le début de l'hiver, ces fossés se rempliraient de neige.

M. Cochrane assure que les animaux, à quelques exceptions près comme les girafes et les antilopes, supportent très bien le froid.

39 matches, 50 buts



Wayne Gretzky

Pour la première fois dans l'histoire de la Ligue nationale de hockey un joueur a marqué 50 buts en 39 matches.

On doit ce record au joueur de centre des Oilers d'Edmonton (Alberta), Wayne Gretzky.

Prodigieux joueur de 20 ans seulement, Gretzky a marqué son cinquantième but le 30 décembre, à trois secondes de la fin d'un match entre les Oilers et les Flyers de Philadelphie, permettant à son équipe de gagner par un compte de sept à cinq.

Wayne Gretzky bat ainsi le record de 50 buts en 50 matches établi, pendant la saison 1944-1945, par le célèbre joueur des Canadiens, Maurice Richard. L'an passé, un joueur des Islanders de New York, Mike Bossy, avait égalé le record de Richard.

Quelques jours avant son record, Wayne Gretzky avait été nommé athlète masculin par excellence au Canada en 1981.

Nouveaux locaux pour le Centre universitaire canadien à Rome

M. G. Hamilton Southam, de la chaîne de journaux Southam, a inauguré, le mois dernier, un centre universitaire canadien qui servira à la fois d'académie et de centre culturel au coeur de la Rome historique.

Les locaux comprennent une salle de conférences, une bibliothèque, une salle réservée aux expositions de peintures, de sculptures et de photos, ainsi que des bureaux.

Le centre, qui fait partie de l'Institut canadien de la Méditerranée, établi à Ottawa, cherche à améliorer la connaissance de la culture canadienne dans les pays de la Méditerranée et à aider les chercheurs qui travaillent dans la région. Le centre est dirigé par un professeur de Toronto, M. Amilcare lannucci.

Les coopératives au Sénégal

Le Centre d'études en économie coopérative de l'Université de Sherbrooke a publié récemment un ouvrage sur les coopératives au Sénégal, intitulé Coopératives, État et Paysans et sous-titré Rôle des coopératives dans la production vivrière au Sénégal.

L'auteur, Mme Micheline Beaudry-Somcynsky, analyse les coopératives arachidières, milicoles, rizicoles, bananières et maraîchères, leur rôle dans la production alimentaire, de même que les relations entre les paysans, les coopératives et l'État. L'ouvrage traite aussi des intérêts, des politiques alimentaires et agricoles du gouvernement sénégalais, ainsi que des structures qu'il a mises sur pied pour le développement rural.

"J'ai voulu laisser parler les gens et c'est pourquoi une grande partie de l'étude est présentée sous forme de dialogues. Parfois ce sont des transcriptions intégrales d'entrevues, parfois des synthèses de plusieurs rencontres et parfois des conversations imaginaires à partir de situations vécues", explique Mme Beaudry-Somcynsky.

Notons que cette dernière a passé deux ans en Afrique pour étudier le rôle des coopératives dans la production vivrière. Deux pays ont attiré son attention parce qu'ils abordent la question de façon opposée: le Sénégal et la Haute-Volta. Mme Beaudry-Somcynsky prévoit publier un ouvrage sur les coopératives et les groupements villageois en Haute-Volta.

La chronique des arts

Images de Charlevoix

Dans le cadre de ses expositions annuelles consacrées au patrimoine québécois, le Musée des beaux-arts de Montréal a choisi, cette année, le comté de Charlevoix, berceau de nombreuses oeuvres d'art qui font partie de l'héritage culturel québécois. L'exposition *Images* de Charlevoix 1784-1950 illustre, par le biais de quelque 70 oeuvres, le paysage et les habitants de cette région, tels que les ont connus les nombreux artistes qui y ont travaillé.

Encadré par le fleuve Saint-Laurent, la rivière Saguenay et le parc des Laurentides, Charlevoix est reconnu pour l'hospitalité de ses habitants et pour ses magnifiques paysages de montagnes, de campagnes ondoyantes, de rives sauvages et escarpées, noyées d'air marin. Les deux plus importantes agglomérations sont Baie-Saint-Paul et La Malbaie.

Parmi les artistes qui ont découvert ces terres fécondes et qui sont représentés à l'exposition, il convient de mentionner James Peachey, peintre-topographe actif entre 1773 et 1779 et Marc-Aurèle Fortin (1888-1970). Une oeuvre de cet artiste, A la Baie-Saint-Paul, qui a servi à illustrer une série récente émise par les Postes canadiennes, fait partie de l'exposition. Y sont également présentées les oeuvres d'artistes qui ont fait de nombreux sé-



Paysage de Charlevoix, Jean-Paul Lemieux, huile sur toile, 1935.

jours dans ces régions: James Duncan (1806-1881), Lucius O'Brien (1832-1899) et E. Wyly Grier (1862-1957). En exposant par la suite leurs oeuvres à Toronto et à Montréal, ces peintres ont ouvert la voie aux artistes venus à Charlevoix au siècle suivant.



A la Baie-Saint-Paul, Marc-Aurèle Fortin, huile sur carton.



Le Père et le fils, Alfred Deschênes, huile sur carton, 1936.

L'un d'eux, Clarence Gagnon (1882-1942), aura plus que tout autre contribué à l'essor du développement artistique de Charlevoix. Frederick Hutchison (1871-1953), A.Y. Jackson (1881-1974), Albert H. Robinson (1882-1956), Edwin Holgate (1892-1977) et Arthur Lismer (1885-1969), pour n'en citer que quelques-uns, font aussi partie de cette vague de jeunes peintres canadiens venus travailler dans cette région.

Réputé pour la qualité et la richesse de son artisanat qui a su attirer, dans les années 20 et 30, l'attention de chercheurs et d'experts tels que Marius Barbeau et Jean-Marie Gauvreau, Charlevoix atteignit alors l'apogée de sa réputation artistique, avec la présence dans ses lieux de Jean Palardy (né en 1905), Jori Smith (née en 1907), Jean-Paul Lemieux (né en 1904), George (1903-1962) et Kathleen Pepper (née en 1898), auxquels se joignirent deux artistes américains, Maud (née en 1903) et Patrick Morgan (né en 1904).

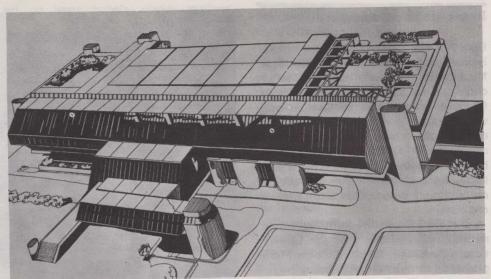
Ces années ont, inévitablement, vu émerger un groupe d'artistes locaux dont la renommée a, plus tard, dépassé les frontières du Québec. Parmi ces peintres dits populaires, on retrouve les noms d'Yvonne Bolduc (née en 1905), de Robert Cauchon (1916-1969), Alfred Deschênes (1913-1975), Adéla Harvey (1895-1960), Marie-Anne Simard (1920-1952), Philippe Maltais (né en 1910), Georges-Édouard Tremblay (né en 1907), et des soeurs Bouchard, Simone-Mary (1912-1945), Marie-Céline (1920-1973) et Edith (née en 1924).

Nouvelles brèves

Le ministre des Affaires intergouvernementales du Québec, M. Claude Morin, a annoncé, le 6 janvier, qu'il se retirait de la vie politique pour retourner à l'enseignement universitaire. Il enseignera à l'Institut national d'administration publique.

Air Canada offre, jusqu'au 31 mars prochain, un tarif réduit sur ses liaisons aller-retour au départ et à destination de la Suisse. Les tarifs aller-retour, de \$595 au départ de Montréal et de \$615 à partir de Toronto, peuvent être combinés avec les tarifs intérieurs réguliers et réduits existant au Canada comme en Suisse. Le Service sera assuré conjointement par Air Canada et Swissair. Air Canada, qui utilisera un L-1011-500, fera le trajet en direction est les jeudis, vendredis et samedis et, en direction ouest, les vendredis, samedis et dimanches. Swissair, pour sa part, transportera ses passagers en DC-10 dans les deux sens, les lundis, mercredis et samedis.

Le comité de recherche sur les populations nordiques du département de démographie de l'Université de Montréal annonce la sortie d'un rapport de recherche bilingue (français-anglais), intitulé Évaluation de la nécessité et de la disponibilité des données démographiques pour le territoire de la baie James et du Nord québécois. (Adresse: C.P. 6128, succ. A, Montréal, Québec, Canada, H3C 3J7).



Le Palais des congrès de Montréal ouvrira ses portes au printemps de 1983 et, selon son président, M. Jean Labonté, 65 000 nuitées sont déjà réservées. Le palais, situé en plein coeur de Montréal, coûtera au gouvernement du Québec \$81,4 millions et comprendra un hall d'exposition de 9 300 mètres carrés divisible en deux salles à l'épreuve du son, une salle de congrès de 4 600 mètres carrés subdivisible en trois sections, 30 salles de réunion pouvant accueillir de 80 à 1 200 délégués, un restaurant, une cafétéria, un salonbar, une salle de presse, un stationnement souterrain. Plus de 3 000 chambres d'hôtel seront disponibles à proximité et 8 000 chambres à 20 minutes de marche, dont 4 000 accessibles par promenades souterraines ou métro. Seuls les congrès de plus de 2 000 délégués seront acceptés afin de ne pas concurrencer les hôtels de la région qui sont équipés pour recevoir de plus petits congrès.

La chaîne d'hôtels Ramada Inns a réaménagé 10 p. cent de ses chambres (environ 240 chambres dans 13 hôtels au Canada) pour qu'elles répondent aux besoins des non fumeurs. On y a remplacé les draps, les tapis, voire les planchers de vinyle pour enlever toute trace d'odeur de tabac.

L'unité des soins intensifs des nouveaunés de l'hôpital Royal Victoria, à Montréal, a une tradition de Noël intéressante. Le personnel de la pouponnière organise, chaque année, une réception du temps des fêtes pour tous ses anciens pensionnaires qui pesaient 1500 grammes ou moins à leur naissance.

Les pensions de retraite de la Fonction publique fédérale ont augmenté de 12,2 p. cent depuis le 1^{er} janvier.

Les fonctionnaires de la direction de la Production et de l'Inspection des aliments du ministère de l'Agriculture acceptent maintenant les demandes de permis d'importation de bovins d'Europe continentale et de moutons de France. Les expéditions de ces animaux devraient avoir lieu l'automne prochain.

Le joueur de défense Serge Savard a quitté l'équipe de hockey des Canadiens pour jouer avec les Jets de Winnipeg, dont il devient capitaine. Le Congrès américain a approuvé, par 233 voix contre 173, la construction du gazoduc Alaska-Canada. Le gazoduc doit transporter le gaz naturel de Prudhoe Bay (Alaska), jusqu'aux 48 États du Sud, en passant par le Canada.

Les consulats du Canada à Buffalo, Cleveland, Dallas, Detroit, Minneapolis et Philadelphie sont élevés au rang de consulats généraux en reconnaissance des responsabilités de plus en plus grandes qu'ils assument pour représenter efficacement les intérêts canadiens aux États-Unis.

Hebdo Canada est publié par la Direction des programmes d'information à l'étranger, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à la rédactrice en chef, Prisca Nicolas.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Alguns artigos desta publicação são também editados em português sob o título Noticias do Canadá.

